CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

DE

POLLART (de la Seine)

SUR LES BANQUEROUTIERS.

Séance du 6 nivôse an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Je viens à cette tribune dénoncer les nombreuses et immenses banqueroutes qui se multiplient aujourd'hui dans une progression effrayante, et qui, s'étendant à toutes les ramifications du commerce, menacent de

l'engloutir. Du moment que les banqueroutes ont éclaté dans la commune de Paris, elles se sont fait ressentir également à Marseille, à Bordeaux, à Lyon, à Rouen, à Nantes, et même à Orléans, dont le papier passoit jusqu'à présent pour être le plus sûr. C'est l'étincelle électrique qui parcourt en même temps tous les anneaux de la chaîne. Les circonstances sont-elles cause de ce fléau? Non, citoyens; elles n'en sont que le prétexte. Je conviens que le commerce a beaucoup perdu de son activité, que les craintes de voir se rallumer la guerre de la coalition ont porté un coup funeste au crédit; mais tous ces événemens ont dû être prévus depuis long-temps: ils ont pu diminuer les opérations du commerce, mais ils ne sont pas cause que tant de banquiers et de négocians aient manqué à leurs engagemens; ils ne sont pas cause que le banqueroutier lève aujourd'hui un front audacieux et insolent, qu'il insulte du haut de son phaéton à la misère de ceux qu'il a ruinés. Manquer à ses engagemens et déposer son bilan n'est aujourd'hui qu'un jeu. Je vais plus loin, car je dois vous tout dire: c'est la honte du commerce, c'est la critique de nos lois, on ose faire de ces faillites un objet de spéculation. L'un établit les premières bases de sa fortune sur les débris des fortunes des pères de famille, des meilleurs patriotes; l'autre, plus audacieux, en fait un moyen rapide qui le porte en un instant au char de l'opulence.

Passez en revue tous ces banqueroutiers qui ont manqué dans le même mois, dans le même jour et presque à la même heure, et voyez si vous en trouvez beaucoup que vous puissiez mettre au rang des patriotes, des amis de la constitution et du gouvernement. D'où vient donc cet accord, cet ensemble qu'ils ont mis dans leurs opérations? Je sais qu'une failliteconsidérable en entraîne ordinairement plusieurs,

mais c'est dans un seul genre d'opérations et toujours sur une même place. Pourquoi donc se le dissimuler, et n'y pas voir l'ouvrage de la main qui a causé tous les malheurs de ma patrie, l'ouvrage de l'étranger, de Pitt et de ses agens? Et s'ils ont trouvé tant de facilité à établir ce systême, il faut l'attribuer à l'insuffisance de nos lois pour atteindre et punir les fripons qui, pour me servir de l'adage populaire, *font banqueroute les mains pleines.*

C'est au moment où les rois de Naples et de Turin ont osé être les agresseurs, que tous les ennemis de la République ont cru apercevoir le signal du plus vaste incendie. Les monstres! ils n'osent plus conserver l'espoir de détruire la liberté; ils cherchent à désoler la France, qui l'a reconnue pour sa divinité tutélaire. Ils voyoient avec plaisir s'approcher une guerre terrible, et ils calculoient déja les malheurs qu'elle devoit traîner après elle. L'argent est le nerf de la guerre; et pour faire disparoître l'argent, arrêter sa circulation, ils ont voulu anéantir le crédit et la confiance, et voilà le véritable motif de ces nombreuses et immenses faillites. Prenez-y garde, représentans du peuple, s'ils parviennent à établir ce systême des banqueroutes, ils peuvent tuer l'industrie, le commerce et les arts, et dessécher la prospérité publique jusque dans ces derniers canaux.

Je sais qu'il ne faut pas également qualifier tous les délits et voir des conspirations par-tout: mais ce n'est plus une vérité qu'il soit permis de nier, que l'étranger, qui n'a pu nous vaincre, cherche à nous diviser, à nous agiter, à nous ruiner. L'Anglais nous circonvient de toutes les manières; il soudoie et caresse tour-à-tour les factions dont le but semble être le plus opposé. Superbe tyran des mers, caméléon dans tous les cabinets, lâche et perfide, il trompe également et ses amis et ses alliés: il pousse à la licence, à l'indé-

pendance, ces hommes auxquels nous avons donné la liberté, tandis qu'il les laisse gémir dans ses colonies, sous le fouet de leurs maîtres cruels et sous la verge de la plus abrutissante servitude (1). Peut-on douter qu'il ait des correspondans parmi nos banquiers, nos négocians, nos marchands? il a bien eu *des plénipotentiaires dans le sénat français!* Il a soufflé et alimenté la guerre de la Vendée, il a cherché à nous affamer; il veut anéantir aujourd'hui nos manufactures. Quel moyen plus sûr, plus adroit, plus direct, pouvoit-il employer pour y réussir que de propager chez nous ce systême des banqueroutes?

L'industrie française égale celle des Anglais dans quelques parties, et la passe dans un grand nombre. Sous l'influence de la liberté, elle doit aller encore plus loin. Voyez, représentans du peuple, combien d'heureuses découvertes dans les sciences et les arts nous devons déja à l'essor que prend le génie sous un gouvernement qui, loin de le comprimer, ne cherche qu'à l'exciter, l'encourager et l'enflammer. Débarassées des entraves qui les gênoient, nos manufactures doivent arriver au plus haut degré de prospérité. Les Anglais le savent, ils en sont jaloux; ils veulent dès ce moment les réduire à la plus entière inactivité; ils font, au moyen de ces banqueroutes, vendre les productions de nos manufactures au dessous des prix où les fabricans les livrent. Le croirez-vous, citoyens représentans! une faillite de trois millions en draps est cause qu'on a vendu sur les principales places, ces mêmes draps à vingt pour cent au dessous des prix pour lesquels ils ont été fabriqués. Il en est à-peu-près

(1) Quand les bruits de l'indépendance de Toussaint Louverture seroient sans fondement, on sait que les Anglais sont cause de l'incendie et de la dévastation de la ville du Cap, qu'ils ont égaré les gens de couleur, leur ont fourni des armes, et les ont poussés à tous les excès.

de même dans toutes les branches du commerce. Comment le négociant probe et patriote peut-il faire honneur à ses engagemens, payer son loyer, sa patente et ses impositions, lorsqu'il ne peut se défaire de ses marchandises qu'il a vraiment acquises, et qu'il ne doit débiter qu'aux prix courans; qu'il les voit donner à l'hôtel Bullion, et souvent même à sa porte, à un prix bien inférieur à celui qu'il les a payées lui-même? Peut-il soutenir la concurrence contre des fripons qui peuvent donner à bon marché ce qu'ils ont eu pour rien?

Sans crédit, sans confiance, il n'existe point de commerce : le crédit multiplie les capitaux; il est un capital lui-même. Jamais le numéraire, quelqu'abondant qu'il fût, n'a pu suffire à la multiplicité des échanges. Le fabricant contracte des engagemens envers le fournisseur des matières premières; il les acquitte en passant les billets du négociant qui tire ses marchandises; le négociant compte à son tour sur les engagemens du débitant, et celui-ci sur ceux des gros consommateurs. Rompez un des anneaux de cette chaîne, et tout est perdu. La confiance est le sang du commerce; quand elle se perd, il meurt. Le numéraire, dans le commerce, n'est guère que le signe de comparaison; les effets fondés sur le crédit, sur la foi publique, sont les vrais signes des échanges. Ne pensez pas que le commerce puisse se faire entièrement au comptant : le fabricant, pour acquérir les matières premières, attendra-t-il qu'il ait rassemblé ses capitaux? laissera-t-il les bras de ses ouvriers oisifs? Le négociant, à son tour, attendra-t-il qu'il ait rassemblé les siens, pour tirer les marchandises qui regorgeront dans la fabrique; et ainsi de suite. Vous voyez donc que les effets de commerce sont nécessaires, indispensables : c'est un numéraire qu'on peut créer jusqu'à la concurrence de tous les besoins, et diminuer quand il est trop abondant. Vous voyez donc aussi que ces faillites nombreuses et frauduleuses tendent

à anéantir notre commerce, et à ruiner nos manufactures. Souffrirez-vous que l'on sacrifie la patrie à quelques audacieux fripons qui sont voués à nos ennemis, et qui comptent pour rien le déshonneur attaché au titre de banqueroutier.

Dans tous les temps il a été reconnu qu'il falloit mettre un frein aux banqueroutes frauduleuses. Nos anciennes lois portoient des peines très-sévères; et plusieurs convaincus de ce crime ont éprouvé celle du *pilori*. L'Anglais lui-même, que j'accuse de causer toutes ces banqueroutes, a porté chez lui peine de mort contre le banqueroutier à qui l'on prouve qu'il a distrait de son actif une valeur de dix liv. sterling; mais il donne des secours au négociant probe qui a eu des malheurs. Vous devez aussi, représentans du peuple, faire une loi contre les banqueroutiers frauduleux qui les atteigne et les punisse; une loi que la chicane ne puisse éluder.

Je ne pense pas qu'on invoque l'ordre du jour motivé sur les lois existantes; on doit sentir qu'elles sont insuffisantes: d'ailleurs j'ai plusieurs propositions à faire à cet égard, qu'il seroit imprudent d'énoncer ici avant qu'elles aient été mûries dans le silence des commissions.

Quand cette motion d'ordre n'auroit que cet avantage d'apprendre à tous les banqueroutiers frauduleux que les législateurs fixent sur eux un œil d'indignation, elle pourra en effrayer quelques-uns, et arrêter l'impudence de leurs friponneries. Puissent toujours, du haut de cette tribune, partir des vérités foudroyantes qui portent la terreur dans l'ame de ces scélérats qui, vendus à l'Angleterre, sont au milieu de nous ses agens et ses plus chers amis!

Je demande donc que cette motion d'ordre soit renvoyée à une commission de cinq membres, nommés spécialement pour examiner quels sont les moyens à proposer au Conseil:

1°. Pour arrêter le cours rapide des banqueroutes;

2°. Pour venir au secours des négocians probes et patriotes qui éprouvent des malheurs;

3°. Pour atteindre et punir les banqueroutiers frauduleux.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 7.